

**Contribution, à propos de PSA, pour la réunion du 20 septembre,  
du Comité de liaison pour l'unité de Trappes et environs**

**Aujourd'hui, PSA est la cible de l'avidité de la finance internationale.**

Le 12 juillet 2012, la direction de PSA a annoncé un plan de suppressions de 7 986 emplois EN France avec la fermeture de l'usine d'Aulnay en 2012 auxquels s'ajoutent les 1 900 déjà décidés en novembre dernier soit au total près de 10 000 suppressions de postes en CDI, sans compter les plus de 1 500 intérimaires congédiés.

Et pourtant, les ventes de véhicules réalisées en 2010 et 2011 représentent les meilleures ventes du groupe, soit 720 000 de plus qu'en 2 000, dix ans plus tôt et 2 millions de plus qu'en 1980. Avec ce plan, la même production serait réalisée avec une usine en moins soit en France 4 au lieu de 5.

Par contre, l'action PSA en bourse est la cible d'une attaque en règle des marchés financiers. Le titre PSA est ainsi passé de 60 euros en 2007 à 6,5 euros aujourd'hui soit près de 9 fois moins. Dans le même temps, des cabinets d'experts dénoncent le « modèle économique » de PSA qui serait inadapté et ne garantirait pas un retour sur investissement suffisant pour les investisseurs. Ces cabinets agissant au compte des marchés financiers, exigent une réduction massive des coûts de production et d'études pour assurer leurs profits de demain et contraindre PSA à accepter les conditions de l'alliance avec Général Motors. Au nom de la rationalisation des fournisseurs, cette alliance menace l'avenir des milliers d'employés des équipementiers tels Faurecia et de la logistique (Gefco) par le recours aux délocalisations et au rapatriement de charge aux USA, siège de GM.

Comme pour la dette des Etats, la finance internationale spéculé sur le cours des actions de certains constructeurs automobile pour imposer des gains immédiats toujours plus hauts. La même offensive est en cours sur Sanofi, Véolia, Air France.

Des millions de travailleurs ont contribué à chasser N Sarkozy pour en finir avec la domination et l'avidité de la finance sur toute la société, pour ne plus avoir à subir le chantage à l'emploi, le chantage à la flexibilité. Le nouveau président, François Hollande, avait lui-même reconnu que la finance est l'ennemi.

**La responsabilité d'un gouvernement n'est-elle pas de protéger les travailleurs de PSA de cette offensive en annulant le plan de la direction de PSA et interdisant tout licenciement et fermeture d'usine ?**

Ce gouvernement vient d'accepter le plan PSA car il ne serait pas possible de s'opposer à la mondialisation, il serait impossible de s'ingérer dans la vie d'une entreprise privée. De plus la finance n'aurait ni nom ni visage. Tout cela est faux, sauf pour ceux qui sont les bénéficiaires du système et ceux qui s'inclinent devant la sacro-sainte propriété des moyens de production.

Les spéculateurs sont connus. Ce sont les investisseurs privés. Il n'y a pas que la famille Peugeot. Il y a aussi GM et tous les investisseurs étrangers détenteurs de 35,5 % du capital de Peugeot, de 55 % de celui de Sanofi, de 40 % en moyenne du capital des entreprises du CAC 40. Qui sont-ils ? Pour le savoir, il suffit d'abroger les lois qui, en application de directives européennes,

garantissent la confidentialité des investisseurs étrangers, ont simplifié les formalités pour ceux-ci, prévoient des aides financières et leurs évitent l'impôt sur les sociétés.<sup>i</sup>

### **Arrêter cette offensive de la finance est possible.**

L'immense majorité du pays, les travailleurs de l'industrie, du commerce, du monde agricole, les fonctionnaires, tous savent les dégâts déjà immenses provoqués par l'avidité des marchés et rendus possibles par des années de diktat de l'Union Européenne et de la Banque Centrale Européenne.

Tous les travailleurs, ceux de PSA comme ceux de Renault, de Faurecia, de Gefco, ceux de Sanofi, de Véolia, sont directement concernés. Ils sont prêts à se mobiliser pour l'annulation du plan PSA, tout comme les travailleurs des autres branches et secteurs. Il s'agit d'une question de survie !

### **Un signal fort doit être envoyé aux marchés financiers :**

- Annulation du plan de PSA, interdiction des licenciements et des fermetures d'usines !
- Abrogation garantissant la confidentialité des investisseurs/spéculateurs !
- Abrogation des lois imposées par la règle européenne de la « concurrence libre et non faussée »

Nous sommes le nombre. Par l'unité, avec nos organisations syndicales, sur ces exigences nous serons la force. Comment et quand le réaliser ? La démocratie des assemblées générales dans chaque usine en présence des syndicats, permettrait au personnel de s'unir pour le retrait du plan et dans cette libre discussion les voies et moyens de l'action tous ensemble seront établis.

### **Non, nos organisations n'ont pas été construites pour servir par le dialogue social à appliquer dans notre pays les plans de la finance mondialisée !**

Un point essentiel doit être précisé. Dans son communiqué de presse du 23 juillet, le premier ministre après avoir « souligné l'attente d'engagements forts » sur ce qui s'appelle des mesures d'accompagnement du plan de la direction de PSA, a indiqué que M P. Varin, PDG, « s'est clairement engagé à ce que le dialogue social soit exemplaire et aboutisse à des mesures tenant compte des demandes exprimées par le président de la République et le gouvernement sur l'emploi, les sites et la sous-traitance ». Les mesures d'accompagnement ne remplaceront pas les emplois détruits par la course à la compétitivité, et comme leur nom le dit clairement elles ne sont en rien un barrage à l'offensive de la finance contre nos emplois et nos salaires. La défense de notre travail et de nos acquis doit être la raison d'être des syndicats.

Rendez-vous le 20 septembre à notre assemblée du comité de liaison.

Denis LANGLET le 16 août 2012

---

<sup>i</sup> Par exemple la loi sur l'initiative économique adoptée le 21 juillet 2003. L'ensemble des simplifications juridiques et fiscales décidées, par les gouvernements précédents, notamment depuis l'arrêt de la Cour de Justice Européenne rendu en mars 2000, font parties des mesures pour faciliter l'attractivité de la France pour l'investissement étranger. En 2005, la France a été placée, par la Banque Mondiale, en tête des pays européens pour la simplification des formalités de création d'entreprise.